

Péage-de-Roussillon, 8 décembre 1860.

Mon cher VINGTRINIER,

Je vous envoie la lettre ci-jointe, qui est assez curieuse et qui peut convenir à votre *Revue*, puisqu'elle est adressée à un écrivain lyonnais. Il n'est guère probable que lorsque Brossette s'est mis en croupe de Boileau, il ait jamais pensé à lui jouer un aussi mauvais tour ; mais l'avocat dauphinois avait envie de monter sa bibliothèque sans bourse délier, et il savait que les louanges les plus rudes n'écorchent pas. Vous remarquerez que j'ai suivi exactement l'orthographe de l'auteur, qui n'est pas d'ailleurs autrement connu.

DE TERREBASSE.

*A Monsieur Brossette, avocat en Parlement,  
rue de la Balaine, à Lyon.*

J'ay veu, Monsieur, chez un curieux de cette ville, un exemplaire des œuvres de M. Despréaux, que vous venez de donner au public, enrichies de notes d'or, qui redonnent aux œuvres de ce grand homme les beautés qu'elles avoient dans leur naissance, qu'elles commençoient à perdre, et que sans vous nos neveux n'auroient jamais cognües (1). C'est un nouveau sujet d'estime pour cet autheur d'avoir sçu choisir un amy si utile à sa gloire. Mais, je l'advoüe, j'ay trouvé à dire que le nom d'un éditeur, qui y faict ses honneurs avec tant de magnificence, y soit supprimé, et mon amy n'a pas esté faché que j'aye mis vostre nom et vostre éloge sur son exemplaire. J'en feray autant à tous les exemplaires qui me tomberont soubs la main. J'en auray un bien tost où il ne manquera que les noms que vous avez cachés

(1) Oeuvres de M. Boileau-Despréaux avec des éclaircissements donnés par lui-même, 2 vol. in-4°, Genève, 1716. Première édition des Commentaires de Claude Brossette, qui n'a mis que des astérisques ou des étoiles à la place de son nom.